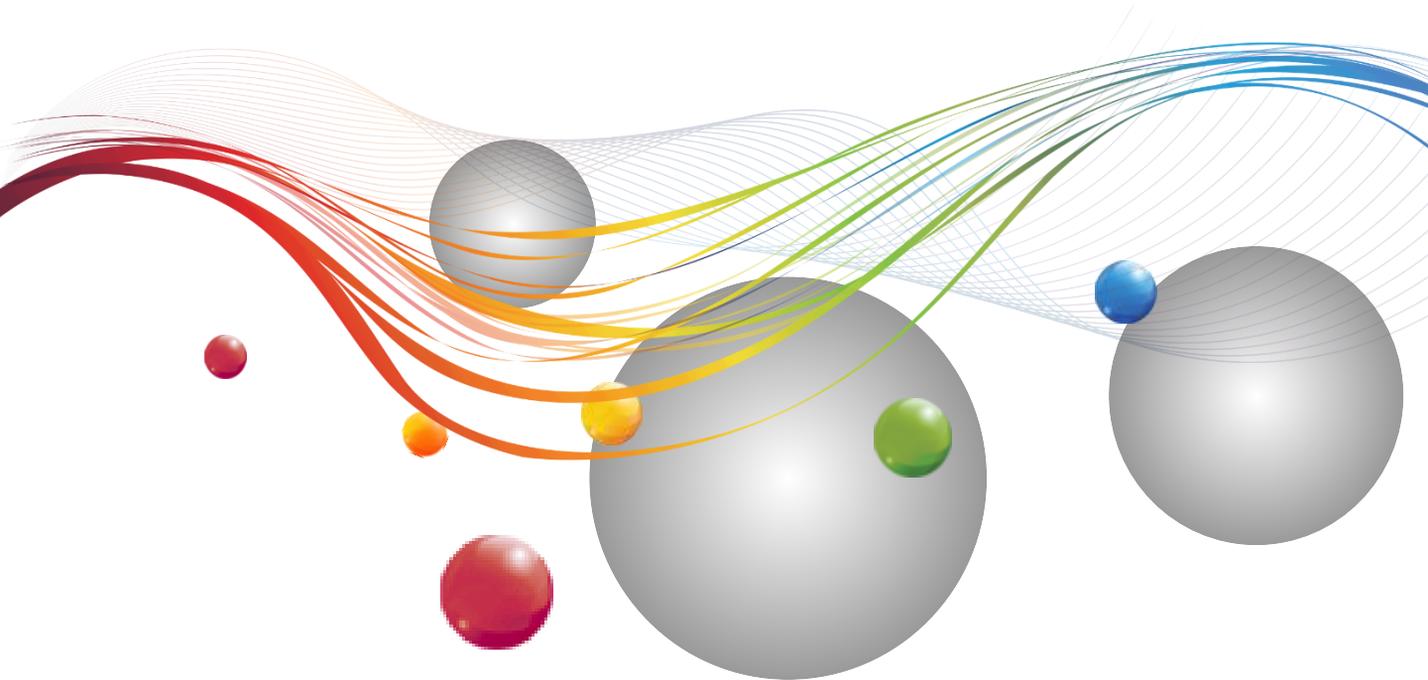


L'offre de Formation

Santé & Sécurité au Travail
& Accompagnement Managérial



BGR

BUREAU GESTION DES RISQUES

Partenaire de votre gestion préventive
des risques professionnels

« Mon métier, rendre le vôtre plus sûr !.. »

Territoire d'Occitanie
Régions Midi Pyrénées & Languedoc Roussillon
www.bureaugestiondesrisques.com

DISPOSITIF DE FORMATION

Un projet fondé sur la base d'une relation «gagnant-gagnant»

DES FORMATIONS

INTER-ENTREPRISES

Ces formations permettent d'intervenir sur un lieu neutre et propice à la réflexion. Elles sont programmées en amont, sur la base d'un calendrier offrant différentes sessions d'intervention.

INTRA-ENTREPRISES

Ces formations permettent aux salariés d'une même entreprise de se retrouver autour d'une thématique commune. Les formations se déroulent au sein de votre établissement, en respect de vos disponibilités.

SUR-MESURE

Nous travaillons main dans la main pour construire ensemble une formation qui tienne compte de vos objectifs, de vos contraintes et réalités empiriques afin de répondre avec pertinence et précision aux problématiques rencontrées.

DES ENGAGEMENTS AUPRÈS DES ENTREPRISES

BUREAU GESTION DES RISQUES repose sur la passion d'un intervenant spécialisé en Prévention des Risques professionnels, en management, pour un partage sincère de valeurs humaines et pédagogiques. Il s'engage, au travers de ses convictions profondes, à favoriser la simplicité, la proximité, l'audace et à garantir la neutralité et absence de jugement de valeurs.

Cédric CARRIÉ est le fondateur de Bureau Gestion des Risques. Il est enregistré en qualité d'intervenant en Prévention des Risques Professionnels sous le n° 2015 08 03 34 130 par la DIRECCTE et il est habilité par le Réseau de Prévention INRS – CARSAT.

Tél : 07 85 57 18 68

contact@bureaugestiondesrisques.com

«L'entrepreneuriat est un engagement, un état d'esprit, quelque chose que l'on a au fond de soi, comme un deuxième cœur. Lorsqu'on se lance, on sait parfaitement que c'est la voie de notre épanouissement.

L'entrepreneuriat pour moi est donc de construire du sens, autour de valeurs que je peux ensuite transmettre; apprendre aux autres, apprendre des autres, c'est tout simplement formidable».



— Cédric Carrié —



UN PARTENARIAT : POUR QUELLE VOCATION ?

Pour concilier performance, humanisme & personnalisation

La vie d'une entreprise est ponctuée de phases de mutation. Lutter contre la **concurrence**, maintenir sa **croissance**, pérenniser son **marché**, supporter le poids des **charges**, respecter le **Code du travail**, autant de **décisions stratégiques** qui supposent de la part du dirigeant une attention de tous les instants.

Happé par un quotidien à **flux tendu**, l'activité professionnelle peut mettre en péril la **santé des salariés**, et générer des tensions capables d'impacter leur degré de **motivation** et de **mobilisation** pour un niveau d'absentéisme accru et des accidents de travail répétés.

Au-delà des **répercussions financières** induites par l'absentéisme, le recrutement pour y pallier, les formations au pied levé pour intégrer au mieux les remplaçants sollicités, les **maladies professionnelles** participent en outre d'un manque d'autonomie, d'implication et de projection à long terme qui impactent largement le niveau de productivité, de qualité de service et par voie de conséquence la **santé financière** de l'entreprise.

«Parce que la performance d'une société réside en sa capacité à déployer le plein potentiel de son capital humain, parce qu'il est dans son intérêt premier de cerner avec précision les objectifs et priorités de ses salariés, je vous propose un solide partenariat pour une communication renforcée, humaine et constructive. Prévenir avec succès et dans leur globalité l'ensemble des risques professionnels, répondre aux enjeux humains, économique et règlementaires, telle est la vocation, riche de sens, de Bureau Gestion des Risques».

Plus qu'une intervention : un enjeu humain, une vision stratégique, un investissement pour l'avenir!



Un salarié heureux est 31% plus productif !

De nombreuses enquêtes permettent de conclure que les actions liées à la sécurité et à la santé au sein des entreprises laissent envisager **un retour de 2.20 euros pour chaque euro investi dans la prévention par année et par salarié**. C'est la raison pour laquelle je vous propose « **le partage d'un savoir** », une offre de formation modulaire, intégrant l'accompagnement au changement par des méthodes participatives, collaboratives & actives afin d'opérer les meilleurs choix..

→ Toutes nos interventions font l'objet d'un entretien préalable gratuit et sans engagement, afin de cibler au mieux votre demande.



PRINCIPES DE FORMATION

À quoi sert l'expérience, si on ne sait pas la partager !..

1. Une pédagogie par le sens

Découvrir les attentes et objectifs de chacun pour une formation dynamique, attractive, ludique et empirique.



2. Des apprenants, au cœur de la Formation

Permettre à chaque acteur de témoigner de sa propre expérience et de la partager avec entrain au sein du groupe.



3. Une pédagogie par objectif

Animer des formations qui répondent aux besoins stratégiques et opérationnels des personnes qui composent l'entreprise.



4. Des étapes d'apprentissage respectées

Intervenir avec bienveillance et en respect du rythme biologique des participants.



5. Une valorisation des apprenants

Renforcer la confiance et motivation du groupe en s'appuyant sur ses anecdotes de vie et ses projections personnelles.



6. Une pédagogie dynamisante

Briser la monotonie d'une journée d'apprentissage en alternant les outils pédagogiques et les méthodes d'enseignements.



7. Une approche articulée autour de l'entraînement

Faciliter la mémorisation de l'acteur au travers de mises en situation, de démonstrations en temps réel et de cas concrets de séquence.



8. Un retour de formation qualitatif auprès de la direction

Revenir sur les temps forts de la formation au travers d'exemples étayés et vivants (débriefing auprès des participants et de la direction).



6 DOMAINES DE COMPÉTENCES

Évaluation des risques

- Bureau Gestion des Risques vous forme et vous accompagne pour :
- mener à bien l'évaluation des risques ,
 - élaborer le document unique,
 - élaborer un plan d'action pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail par la suppression ou réduction des risques

Sécurité incendie

- Les chefs d'établissement doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage du personnel (CT - Art R4227-28). Bureau Gestion des Risques forme votre personnel pour :
- acquérir les réflexes et les conduites à tenir en cas de départ de feu ou face à un incendie dans leur environnement de travail.

Risques physiques

Les Troubles Musculo-squelettiques (TMS) représentent la première cause de maladie professionnelle en France. Bureau Gestion des Risques forme les travailleurs dont l'activité comporte des opérations de manutentions, afin de les informer sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les opérations de manutention.

Secourisme

Afin intervenir face à une situation d'accident, et de mettre ses compétences en matière de prévention au service de son entreprise, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés, Bureau Gestion des Risques forme votre personnel en tant que Sauveteur Secouriste du Travail

Travaux à proximité des réseaux

En application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux Bureau Gestion des Risques forme les Opérateurs ; Encadrant ; Concepteurs de chantier afin de vous délivrer une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Travaux en hauteur

Le décret du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail pour les travaux temporaires en hauteur, impose aux personnels « une formation adéquate et spécifique ». Conformément aux recommandations de la CNAMTS R408 pour les échafaudages de pied & R457 pour les échafaudages roulants. Bureau Gestion des Risques vous accompagne afin d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité.



➔ **Bureau Gestion des Risques construit et développe avec vous, des interventions pour répondre exactement à vos besoins et vous accompagner au plus près des personnes qui font votre entreprise.**



Mon métier, rendre le vôtre plus sûr !..

Bureau Gestion des Risques.com
Partenaire de votre gestion préventive

FORMATION DOCUMENT UNIQUE ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 2 jours 14 h minimum
- Répartition théorie 60 % / pratique 40 %
- Effectif par session 3 mini à 10 maxi
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaire Le Code du Travail impose aux chefs d'établissements d'évaluer les risques liés à la santé et la sécurité des travailleurs et de transcrire les résultats au sein du Document Unique (Décret du 5 novembre 2001).

PROGRAMME

Public concerné

Tout personnel d'entreprise impliquer dans l'évaluation des risques professionnels.

Pédagogie et moyens

Exposés didactiques
Travaux en sous groupes
Exercices concrets d'application et étude de cas. PC, vidéo projecteur, supports pédagogiques

Pré-requis

Il est recommandé que les stagiaires aient suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS

Documents fournis

Un guide d'évaluation des risques, un support automatisé vierge Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques professionnels dans son entreprise ou son établissement

Cadre réglementaire en santé et sécurité au travail
Comprendre l'intérêt de la prévention
Identifier les ressources internes et externes de la prévention des risques en santé et sécurité au travail
Comprendre les phénoménologies des Accidents du Travail & des Maladies Professionnelles

Le document unique

Qu'est-ce que c'est ? A quoi il sert ? Pour qui ? Pour quoi ?
La méthode d'évaluation des risques
Découpage des unités de travail
Comprendre et décrire tous les aspects d'une situation de travail
Identification des risques pour chaque unité de travail
Évaluation des risques (Appréciation des niveaux et hiérarchisation des risques)
Transcription dans le document unique
L'avis du comité social et économique (CSE) concernant l'évaluation des risques professionnels

Construire un plan d'actions et suivre l'efficacité des actions décidées

Le plan d'actions
Les mesures de prévention (techniques ; organisationnelles ; humaines)

La gestion des entreprises extérieures

Le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé = PP SPS,
Le plan de prévention,
Le protocole de sécurité

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de:

- Mener à bien l'évaluation des risques dans l'entreprise,
- Savoir élaborer le document unique
- Elaborer un plan d'actions de prévention pour contribuer à l'amélioration des conditions de travail par la suppression ou réduction des risques pour la santé et la sécurité du personnel, des clients...



FORMATION CHARGÉS DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION

ASSURER SA MISSION DE SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SDC)

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 3 jours 21 h minimum
- Répartition théorie 60 % / pratique 40 %
- Effectif par session 3 mini à 10 maxi
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaires : Conformément aux articles L4644-1 du Code du travail, l'employeur désigne une ou plusieurs personnes compétentes pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

PROGRAMME

Public concerné

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de Salarié Désigné Compétent en matière de santé et sécurité au Travail (Loi 2011-867 du 20 juillet 2011, art. L .4644-1).

Pédagogie et moyens

Exposés didactiques
Travaux en sous groupes
Exercices concrets d'application et étude de cas.
PC, vidéo projecteur, supports pédagogiques (PowerPoint, films, photographies,....)

Pré-requis

Il est recommandé que les stagiaires aient suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS

Documents fournis

Support pédagogique

Se situer en tant que chargé de sécurité et de prévention des risques professionnels dans son entreprise ou son établissement

Cadre réglementaire en santé et sécurité au travail
Les principes généraux de prévention
Comprendre l'intérêt de la prévention (réfléchir aux enjeux)
Identifier les ressources internes et externes de la prévention des risques en santé et sécurité au travail
Ses missions : analyse des risques professionnels et conditions de travail en lien avec le comité social et économique (CSE)
Accueil et formation des nouveaux embauchés sur la sécurité et la prévention des risques professionnels
Son rôle en cas de danger grave et imminent : réunion extraordinaire, enquête
Organisation et suivi des vérifications périodiques obligatoires

Les accidents du travail & les maladies professionnelles

Comprendre les phénoménologies des AT & MP
Méthode d'analyse des accidents (arbre des causes)
Les statistiques propres à l'entreprise
Les conséquences des AT & MP

La démarche d'évaluation des risques

Découpage des unités de travail
Comprendre et décrire tous les aspects d'une situation de travail
Identification des risques pour chaque unité de travail
Évaluation des risques (Appréciation des niveaux et hiérarchisation des risques)
Transcription dans le document unique
L'avis du CSE concernant l'évaluation des risques professionnels

Construire un plan d'actions et suivre l'efficacité des actions décidées

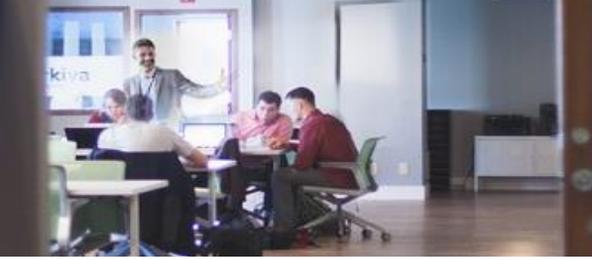
Le plan d'actions
Les mesures de prévention (techniques ; organisationnelles ; humaines)

La gestion des entreprises extérieures

Le Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé = PPSPS,
Le plan de prévention,
Le protocole de sécurité

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de : conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l' Assurance Maladie-Risques Professionnels / INRS



Mon métier, rendre le vôtre plus sûr !..

Bureau Gestion des Risques.com
Partenaire de votre gestion préventive

FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

SECTEUR INDUSTRIE / BATIMENT / COMMERCE (PRAP IBC)

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 2 jours 14 h minimum
- Répartition théorie 60 % / pratique 40 %
- Effectif par session 3 mini à 10 maxi
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaires Code du Travail Article L. 4121-2 : Oblige l'employeur à adapter le travail à l'homme, notamment en ce qui concerne la conception des postes de travail, le choix des équipements et des méthodes de travail et de production.

PROGRAMME

Public concerné

Tout personnel confronté à une activité physique et aux risques associés

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, caméscope, différentes charges à manutentionner

Pré-requis

Aptitude médicale pour la manutention de charges

EPI requis

Chaussures de sécurité; gilet haute visibilité; gants de manutention

Documents fournis

Aide mémoire Acteurs-PRAP

Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Comprendre l'intérêt de la prévention

Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement.
Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.

Connaître les risques de son métier

Comprendre le phénomène d'apparition du risque.
Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits.
Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Être capable d'observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

Connaître le fonctionnement du corps humain.

Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

Proposer des améliorations de sa situation de travail

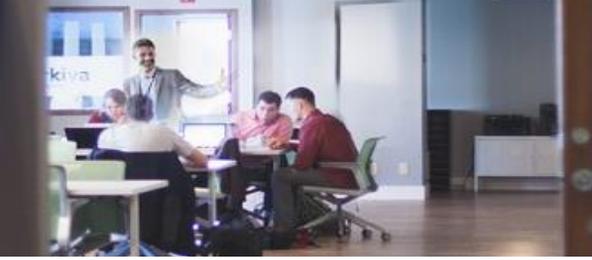
Faire remonter l'information aux personnes concernées
Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention
Maîtriser les techniques de base de manutention des personnes malades et à mobilité réduite

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise,
- Savoir observer et analyser sa situation de travail afin d'identifier les atteintes à la santé susceptibles d'être encourues,
- Participer à la prévention des risques en proposant des améliorations de sa situation de travail.





Mon métier, rendre le vôtre plus sûr !..

Bureau Gestion des Risques.com
Partenaire de votre gestion préventive

FORMATION RISQUES PHYSIQUES GESTES & POSTURES / MANUTENTIONS MANUELLES

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 1 jour 7 h minimum
- Répartition théorie 50 % / pratique 50 %
- Effectif par session 4 mini à 10 maxi
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaires Code du Travail Article R.4541-8
L'employeur a obligation de faire bénéficier aux travailleurs dont l'activité comporte des opérations de manutentions :
D'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations (manutentions).

PROGRAMME

Public concerné

Tout personnel effectuant de la manutention manuelle

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, caméscope, différentes charges à manutentionner

Pré-requis

Aptitude médicale pour la manutention de charges

EPI requis

Chaussures de sécurité; gilet haute visibilité; gants de manutention

Documents fournis

Aide mémoire

Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

Comprendre l'intérêt de la prévention

Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement.
Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles.

Connaître les risques de son métier

Comprendre le phénomène d'apparition du risque.
Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits.
Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Être capable d'identifier les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences sur la santé

Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain

Connaître le fonctionnement du corps humain.
Repérer les limites du fonctionnement du corps humain.
Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé.

Être capable d'appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort sur différentes situations de travail

Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail (exercices pratiques en salle et sur le poste de travail)

Initiation à la préparation musculaire : « le réveil musculaire »
Partage des bonnes pratiques avec les autres apprenants.
Effet miroir par l'utilisation du caméscope sur les situations de travail (analyse individuelle et en groupe de comment améliorer et adapter au contexte du poste et à l'environnement de travail sa façon de faire).
Connaître et utiliser les différents EPI, les équipements mécaniques et aides à la manutention.

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'améliorer sa gestuelle et ses postures lors de manutentions manuelles, de postures statiques prolongées et/ou de gestes répétitifs pour protéger son dos et ses articulations.



FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Déroulement d'une session

- Durée de la formation SST : 2 jours 14 h minimum
- Effectif par session 4 mini à 10 maxi
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaires Code du Travail Article R.4224-15 (circulaire 53-2007) : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans chaque secteur présentant au moins une activité et/ou un public à risques.

PROGRAMME

Public concerné

Toutes personnes souhaitant acquérir les compétences pour porter secours et s'associer à la démarche de prévention de son entreprise

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, supports pédagogiques, Matériel spécifique à l'apprentissage du SST : Mannequins adulte, enfant, nourrisson « chaque participant a un jeu de masques et de sacs d'insufflation à usage unique pour l'apprentissage du bouche à bouche sur mannequin (recommandations nationales en matière d'hygiène) », kit de maquillage, défibrillateur de formation, plan d'intervention SST.

Pré-requis

Aucun prérequis

Documents fournis

Aide mémoire Acteurs-SST

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
Informar les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

Situer le cadre juridique de l'intervention du SST
Réaliser une protection adaptée
Examiner la victime
Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
Secourir la victime (adulte, enfant, nourrisson):

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est consciente et se plaint : malaise, brûlures, fractures, plaies
- La victime est inconsciente, elle respire
- La victime est inconsciente, elle ne respire pas

Évaluation avec grille d'évaluation et réponse aux différentes problématiques

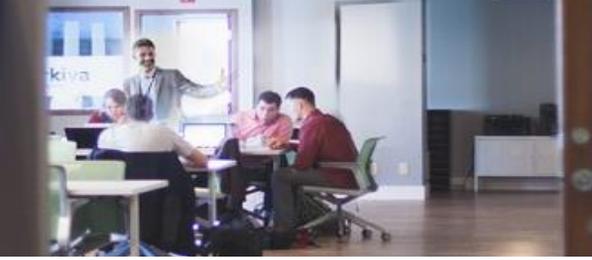
Évaluation formative sur les différents thèmes abordés lors de la théorie (cas concret de séquence)

Épreuves certificatives (cas concret de synthèse):
Mise en situation sur des cas d'accidents simulés, validation avec grille certificative (document de référence).

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de:

- Acquérir les compétences nécessaires pour intervenir face à une situation d'accident
- Mettre ses compétences en matière de prévention au service de son entreprise, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés..



Mon métier, rendre le vôtre plus sûr !..

Bureau Gestion des Risques.com
Partenaire de votre gestion préventive

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAINTIEN & ACTUALISATION DES COMPETENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

Déroulement d'une session

- Durée du MAC-SST : 1 jour 7 h minimum
- Effectif par session 4 mini à 10 maxi
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaires Code du Travail Article R.4224-15 (circulaire 53-2007) : Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans chaque secteur présentant au moins une activité et/ou un public à risques.



PROGRAMME

Public concerné

Les sauveteurs secouristes du travail souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences pour porter secours et s'associer à la démarche de prévention de son entreprise

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, supports pédagogiques,

Matériel spécifique à l'apprentissage du SST : Mannequins adulte, enfant, nourrisson « chaque participant a un jeu de masques et de sacs d'insufflation à usage unique pour l'apprentissage du bouche à bouche sur mannequin (recommandations nationales en matière d'hygiène) », kit de maquillage, défibrillateur de formation, plan d'intervention SST.

Pré-requis

Être titulaire du Certificat SST

Documents fournis

Aide mémoire Acteurs-SST

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours

Le SST a repéré les situations dangereuses dans le cadre du travail pouvant générer des accidents

Le SST a proposé une ou plusieurs mesures d'amélioration

Le SST a remonté l'information aux acteurs de la prévention

Le SST a participé au Document Unique

Suite à un accident le SST a évité l'aggravation de l'état de la victime en étant capable de PROTÉGER ; EXAMINER ; FAIRE ALERTER OU

ALERTER ; SECOURIR

Rappel sur le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

Réactivation de la mémoire « PRÉFAS », (mise en situation sur des cas d'accidents simulés)

Réaliser une protection adaptée

Examiner la victime

Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Secourir la victime (adulte, enfant, nourrisson):

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est consciente et se plaint : malaise, brûlures, fractures, plaies
- La victime est inconsciente, elle respire
- La victime est inconsciente, elle ne respire pas

Évaluation avec grille d'évaluation et réponse aux différentes problématiques

Révision et actualisation des compétences (modification / changement)

Évaluation formative sur les différents thèmes abordés lors de la théorie (cas concret de séquence)

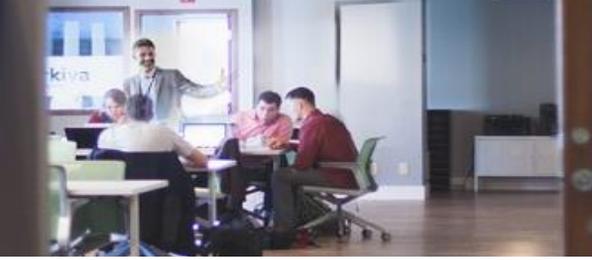
Épreuves certificatives (cas concret de synthèse) :

Mise en situation sur des cas d'accidents simulés, validation avec grille certificative (document de référence)

Objectifs

Maintenir et actualiser les savoirs acquis lors de la formation initiale et rappel des connaissances en matière de prévention des risques professionnels et des gestes de secours.





Mon métier, rendre le vôtre plus sûr !..

Bureau Gestion des Risques.com
Partenaire de votre gestion préventive

FORMATION SÉCURITÉ INCENDIE MANIPULATION DES EXTINCTEURS / ÉVACUATION

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 3 heures 21 h minimum
- Effectif par session 3 mini à 10 maxi
- Répartition théorie 40 % / pratique 60 %
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation

Références réglementaires Code du Travail - Article R4227-28

(Créé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - Art. (V))

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

PROGRAMME

Public concerné

Tout personnel d'entreprise

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, supports pédagogiques, pictogrammes pour identifier les classes de feu, pictogrammes pour identifier les éléments constitutifs du triangle du feu un déclencheur manuel, un plan d'évacuation, un générateur de flammes, différents extincteurs (extincteurs CO2, extincteurs eau additif, extincteurs à poudre), un kit équipe évacuation conçu pour les exercices d'évacuation.

Pré-requis

Aucun pré requis

Documents fournis

Support pédagogique
Aide mémoire

Les connaissances élémentaires sur l'incendie

Connaître les causes et dangers de l'incendie
Nommer les éléments constitutifs du triangle du feu
Identifier les différentes classes de feu

L'extinction

Les différents procédés d'extinction (règles de sécurité / différents jets)
Connaître les agents extincteurs
Choisir et utiliser l'extincteur adapté à la situation

Connaître les modalités d'évacuation

Les différents types d'alarmes et demande de secours
Transmettre l'alarme et/ou l'alerte des secours dans le respect de vos procédures internes
Analyser les risques liés à l'évacuation
Ordonner les étapes d'une évacuation incendie
Connaître les rôles et missions des membres de l'équipe d'évacuation (guides responsables d'évacuation)

Mises en situation

Lors des mises en situation, le stagiaire se retrouve face à des départs de feu et doit rapidement :
Identifier la nature du feu, apprécier les risques, effectuer les coupures d'urgence, transmettre l'alarme et/ou alerter les secours, choisir et utiliser le bon extincteur.

Objectifs

Permettre à l'ensemble du personnel de :

- Acquérir les réflexes et les conduites à tenir en cas de départ de feu ou face à un incendie dans leur environnement de travail.
- Transmettre l'alarme (consignes internes de sécurité incendie)
- Reconnaître et manipuler les extincteurs
- Mettre en sécurité son poste de travail



Mon métier, rendre le vôtre plus sûr !..

Bureau Gestion des Risques.com
Partenaire de votre gestion préventive

FORMATION ECHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

MONTER, UTILISER & RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 3 jours 21 h minimum
- Effectif par session 3 mini à 8 maxi
- Répartition théorie 40 % / pratique 60 %
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaires Code du Travail - Art R. 4323-69

Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

PROGRAMME

Progression théorique

Comprendre l'intérêt de la prévention
Comprendre les phénoménologies des AT & des MP
La prévention des risques: Signaler les situations dangereuses - Communiquer - rendre compte
Statistiques nationales des AT & des MP
Gestes et postures de travail se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
Les partenaires de la prévention et leur rôle
Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
Les dispositions réglementaires
Les responsabilités et obligations du monteur et utilisateur
Les risques et sanctions liés à la prise de substance
Les risques liés à l'utilisation d'un échafaudage
Que faire en cas d'accident ?
Les différents types d'échafaudages
L'exploitation de la notice du fabricant
La préparation du montage
Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
La vérification de mise ou remise en service
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
Transport et stockage des échafaudages
Les EPI des monteuses d'échafaudages
Le traumatisme de suspension
Évaluation formative sur les différents thèmes abordés lors de la théorie
Visualisation d'un film « accident d'échafaudage »

Progression pratique

Choisir les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur
Comprendre et exploiter une notice du fabricant
Préparer le montage
Monter l'échafaudage de pied en sécurité
Réaliser la vérification de mise ou remise en service
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité
Démonter l'échafaudage de pied en sécurité

Évaluation certificative avec grille d'évaluation de l'INRS

Le +
Les formations peuvent être couplées entre elles

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Public concerné

Les salariés désignés par le chef d'entreprise appelés à :
- Réaliser les vérifications,
- Réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté,
- Prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, Echafaudage de pied avec garde-corps système « MDS », poutre de franchissement, porte-à-faux, poulie, extractomètre, kit de balisage (barrières / Panneau de signalisation).

Pré-requis

Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Documents fournis

Support pédagogique



FORMATION ECHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 2 jours 14 h
- Effectif par session 3 mini à 10 maxi
- Répartition théorie 40 % / pratique 60 %
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaires Code du Travail - Art R. 4323-69

Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

PROGRAMME

Progression théorique

Comprendre l'intérêt de la prévention
Comprendre les phénoménologies des AT & des MP
La prévention des risques: Signaler les situations dangereuses -
Communiquer - rendre compte
Statistiques nationales des AT & des MP
Gestes et postures de travail se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
Les partenaires de la prévention et leur rôle
Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
Les dispositions réglementaires
Les responsabilités et obligations du monteur et utilisateur
Les risques et sanctions liés à la prise de substance
Les risques liés à l'utilisation d'un échafaudage
Que faire en cas d'accident ?
Les différents types d'échafaudages
L'exploitation de la notice du fabricant
La préparation du montage
Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
La vérification de mise ou remise en service
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
Transport et stockage des échafaudages
Les EPI des monteuses d'échafaudages
Le traumatisme de suspension
Évaluation formative sur les différents thèmes abordés lors de la théorie
Visualisation d'un film « accident d'échafaudage »

Progression pratique

Réaliser l'examen d'adéquation
Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
Rédiger un compte rendu de vérification / un procès verbal de réception

Le +

Les formations peuvent être couplées entre elles

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation et vérifier si il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage).
- Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

Public concerné

Les salariés désignés par le chef d'entreprise appelés à :
- Réaliser les vérifications,
- Réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté,
- Prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, Echafaudage de pied avec garde-corps système « MDS », poutre de franchissement, porte-à-faux, poulie, extractomètre, kit de balisage (barrières / Panneau de signalisation).

Pré-requis

Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Documents fournis

Support pédagogique



FORMATION ECHAFAUDAGES ROULANTS AU SENS DE LA R457 MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 2 jours 14 h
- Effectif par session 3 mini à 8 maxi
- Répartition théorie 40 % / pratique 60 %
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation



Références réglementaires Code du Travail - Art R. 4323-69

Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

PROGRAMME

Progression théorique

Comprendre l'intérêt de la prévention
Comprendre les phénoménologies des AT & des MP
La prévention des risques: Signaler les situations dangereuses - Communiquer - rendre compte
Statistiques nationales des AT & des MP
Gestes et postures de travail se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort
Les partenaires de la prévention et leur rôle
Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
Les dispositions réglementaires
Les responsabilités et obligations du monteur et utilisateur
Les risques et sanctions liés à la prise de substance
Les risques liés à l'utilisation d'un échafaudage
Que faire en cas d'accident ?
Les différents types d'échafaudages
L'exploitation de la notice du fabricant
La préparation du montage
Le montage et le démontage en sécurité de l'échafaudage
Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant
La vérification de mise ou remise en service
La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
Transport et stockage des échafaudages
Les EPI des monteuses d'échafaudages
Le traumatisme de suspension
Évaluation formative sur les différents thèmes abordés lors de la théorie
Visualisation d'un film « accident d'échafaudage »

Progression pratique

Choisir les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur
Comprendre et exploiter une notice du fabricant
Préparer le montage
Monter les échafaudages roulants en sécurité
Réaliser la vérification de mise ou remise en service
Rédiger un compte rendu de vérification / un procès verbal de réception
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage roulant
Utiliser un échafaudage roulant en sécurité
Démonter les échafaudages roulants en sécurité
Évaluation certificative avec grille d'évaluation de l'INRS

Le +

Les formations peuvent être couplées entre elles

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

Public concerné

Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, supports pédagogiques, 1 échafaudage roulant avec garde-corps type MDS monobloc Hmini plancher = 8 m

1 échafaudage roulant avec garde-corps type perches pliable Hmini plancher = 4 m

Pré-requis

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)

Bénéficier d'une aptitude médicale pour la manutention et le travail en hauteur

Documents fournis

Support pédagogique



FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR AU SENS DE LA R431 PORT & UTILISATION DES SYSTÈMES D'ARRÊT DE CHUTES

Déroulement d'une session

- Durée de la formation : 2 jours (14 h)
- Effectif par session 3 mini à 8 maxi
- Répartition théorie 50 % / pratique 50 %
- Evaluations des savoirs & des savoirs faire au cours de la formation

Références réglementaires : L'article R4323-61 du Code du Travail définit les conditions d'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur lorsque les dispositifs de protections collectives temporaires ne peuvent être techniquement mis en œuvre.

PROGRAMME

Progression théorique

Comprendre l'intérêt de la prévention
Comprendre les phénoménologies des AT & des MP
La prévention contre les risques de chutes de hauteur
Statistiques des Accidents du Travail
Dispositions réglementaires
Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
Les partenaires de la prévention et leur rôle
Les droits, obligations et responsabilités
Les risques et sanctions liés à la prise de substances
Les moyens d'accès et postes de travail avec protection collective (Plates-formes, Echafaudages, Nacelles(PEMP)
Les postes de travail en hauteur avec utilisation d'EPI spécifiques
Les composants d'un système d'arrêt de chute
Les ancrages
Les règles de sécurité : Facteur de chute et force de choc ; Tirant d'air et effet pendulaire
Le traumatisme de suspension
Que faire en cas d'accident ?
Évaluation formative sur les différents thèmes abordés lors de la théorie

Progression pratique

Analyser les risques d'un poste de travail
Choisir les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur
Comprendre et exploiter une notice du fabricant
S'équiper et régler son harnais antichute,
Choisir le système de liaison adapté
Créer un poste de travail temporaire sur échelle mobile
Se déplacer sur une ligne de vie classe C
Utiliser un matériel spécifique à l'évacuation (évacuateur) d'une personne suspendue dans son harnais

Public concerné

Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou occasionnelle à des travaux en hauteur.

Pédagogie et moyens

PC, vidéo projecteur, supports pédagogiques, cravate sangle 0,8m, coulisseau antichute, croche vit, mousqueton à verrouillage automatique, perche télescopique, antichute à rappel automatique (enrouleur), longe antichute (sangle en fourche 2x1m avec absorbeur d'énergie), kit de blocage pour tout type d'échelle, kit d'évacuation avec descendeur automatique, PIRL.

Pré-requis

Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

Documents fournis

Support pédagogique

Objectifs

- A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :
- Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, l'environnement et la nature des travaux à réaliser.
 - Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur.
 - Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle).
 - Utiliser les systèmes d'arrêt de chutes.
 - Utiliser un matériel spécifique à l'évacuation (évacuateur) d'une personne suspendue dans son harnais.



FORMATION OPERATEUR AIPR TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Durée de la formation : 1 jour (1 h de test)
- Effectif par session 3 mini à 8 maxi
- Evaluations formatives au cours de la formation
- Examen QCM AIPR Opérateur en fin de session

En application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux



Public concerné

Intervenant sur chantier soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents, lors de la réalisation des travaux à proximité des réseaux dits sensibles.

Pédagogie et moyens

Alternance d'apports théoriques et d'échanges. Evaluations formatives collectives Cours en vidéo-projection, manuel de formation, vidéos et supports divers

Pré-requis

Savoir parler, lire et écrire le français.

Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier. Être âgé de 18 ans..

Documents fournis

Manuel de formation AIPR
Fichiers numériques :
Réglementation, guide technique...

PROGRAMME

1- Le décret anti-endommagement et les arrêtés d'application en rapport :

- Les documents CERFA et leur utilisation : DT-DICT, ATU, constat contradictoire, ...
- Les exigences du décret pour les différents acteurs : l'entreprise, l'exploitant et le maître d'ouvrage.
- Les classes de précisions des ouvrages (A, B, C).
- Définitions – Glossaire

2 - La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

3 - Le guide technique :

- Les recommandations et les prescriptions techniques usuelles
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
- DT suivie d'une DICT – Préparation du projet et préparation des travaux
- DT-DICT conjointes – « Régime simultané »
- Les cas de dispense
- Les pages sensibles du guide technique.
- La compréhension des normes.

4 - L'exécution des travaux

- Le marquage-piquetage
- Cas particulier des travaux urgents - « ATU »
- L'Application du « guide technique »
- La reconnaissance sur le terrain
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier...

5 - La structure et l'architecture des ouvrages.

- Les normes cartographiques associées aux différents réseaux et affleurants.
- Les investigations complémentaires : les différentes techniques de détection intrusives ou non.
- Les risques associés aux travaux à proximité des réseaux : accidents sur ouvrages électriques, accidents sur ouvrages gaz.

6 - La compréhension des questions du QCM traitant des DCE (Dossier de Consultation des Entreprises).

7 - Passage de l'examen par QCM niveau Concepteur

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier.



FORMATION ENCADRANT AIPR TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Durée de la formation : 2 jours (1 h de test)
- Effectif par session 3 mini à 8 maxi
- Evaluations collectives au cours de la formation
- Examen QCM AIPR Encadrant en fin de session

En application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux



Public concerné

Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Pédagogie et moyens

Alternance d'apports théoriques et d'échanges. Evaluations formatives collectives Cours en vidéo-projection, manuel de formation, vidéos et supports divers

Pré-requis

Savoir parler, lire et écrire le français.

Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier. Être âgé de 18 ans..

Documents fournis

Manuel de formation AIPR
Fichiers numériques :
Réglementation, guide technique...

PROGRAMME

1- Le décret anti-endommagement et les arrêtés d'application en rapport :

- Les documents CERFA et leur utilisation : DT-DICT, ATU, constat contradictoire, ...
- Les exigences du décret pour les différents acteurs : l'entreprise, l'exploitant et le maître d'ouvrage.
- Les classes de précisions des ouvrages (A, B, C).
- Définitions – Glossaire

2 - La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

3 - Le guide technique :

- Les recommandations et les prescriptions techniques usuelles
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
- DT suivie d'une DICT – Préparation du projet et préparation des travaux
- DT-DICT conjointes – « Régime simultané »
- Les cas de dispense
- Les pages sensibles du guide technique.
- La compréhension des normes.

4 - L'exécution des travaux

- Le marquage-piquetage
- Cas particulier des travaux urgents - « ATU »
- L'Application du « guide technique »
- La reconnaissance sur le terrain
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier...

5 - La structure et l'architecture des ouvrages.

- Les normes cartographiques associées aux différents réseaux et affleurants.
- Les investigations complémentaires : les différentes techniques de détection intrusives ou non.
- Les risques associés aux travaux à proximité des réseaux : accidents sur ouvrages électriques, accidents sur ouvrages gaz.

6 - La compréhension des questions du QCM traitant des DCE (Dossier de Consultation des Entreprises).

7 - Passage de l'examen par QCM niveau Concepteur

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier.



FORMATION CONCEPTEUR AIPR TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Durée de la formation : 2 jours (dont 1 h de test)
- Effectif par session 3 mini à 8 maxi
- Evaluations collectives au cours de la formation
- Examen QCM AIPR Concepteur en fin de session

En application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux



Public concerné

Est considéré comme « concepteur » tout salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'oeuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Pédagogie et moyens

Alternance d'apports théoriques et d'échanges. Evaluations formatives collectives Cours en vidéo-projection, manuel de formation, vidéos et supports divers

Pré-requis

Savoir parler, lire et écrire le français.

Posséder une expérience de l'encadrement de travaux sur chantier. Être âgé de 18 ans..

Documents fournis

Manuel de formation AIPR
Fichiers numériques :
Réglementation, guide technique...

PROGRAMME

1- Le décret anti-endommagement et les arrêtés d'application en rapport :

- Les documents CERFA et leur utilisation : DT-DICT, ATU, constat contradictoire, ...
- Les exigences du décret pour les différents acteurs : l'entreprise, l'exploitant et le maître d'ouvrage.
- Les classes de précisions des ouvrages (A, B, C).
- Définitions – Glossaire

2 - La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

3 - Le guide technique :

- Les recommandations et les prescriptions techniques usuelles
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
- DT suivie d'une DICT – Préparation du projet et préparation des travaux
- DT-DICT conjointes – « Régime simultané »
- Les cas de dispense
- Les pages sensibles du guide technique.
- La compréhension des normes.

4 - L'exécution des travaux

- Le marquage-piquetage
- Cas particulier des travaux urgents - « ATU »
- L'Application du « guide technique »
- La reconnaissance sur le terrain
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier...

5 - La structure et l'architecture des ouvrages.

- Les normes cartographiques associées aux différents réseaux et affleurants.
- Les investigations complémentaires : les différentes techniques de détection intrusives ou non.
- Les risques associés aux travaux à proximité des réseaux : accidents sur ouvrages électriques, accidents sur ouvrages gaz.

6 - La compréhension des questions du QCM traitant des DCE (Dossier de Consultation des Entreprises).

7 - Passage de l'examen par QCM niveau Concepteur

Objectifs

A l'issue de cette formation, le stagiaire doit connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier.



TEMOIGNAGES

«Formateur attentif et à l'écoute des participants. Merci Cédric pour cette formation très enrichissante et agréable».

Katia L

«Formation réussie, j'ai tout apprécié : la pédagogie, le professionnalisme de l'animateur et la convivialité. Merci...».

Laurent V

«J'ai beaucoup apprécié la qualité de la formation, le côté ludique et interactif du groupe».

Cristelle P

«J'ai apprécié la bonne humeur, le professionnalisme de Cédric. Les supports pédagogiques sont clairs, ludiques, les exercices sont bénéfiques. Merci».

Corinne P

«Excellente formation. Bon cohésion grâce à un excellent formateur».

Christine M

« À titre d'information, je vous fais part d'un bilan d'appréciation de la formation animée par M. CARRIÉ Cédric (Bureau Gestion des Risques).

- La formation s'est très bien déroulée, les stagiaires ont bien compris et assimilé les contenus transmis.

- M. CARRIÉ connaît bien son sujet.
 - Il a fourni des explications claires avec un vocabulaire adapté et il a proposé des cas concrets en relation avec leur métier.

- Il a fait preuve d'une réelle pédagogie et a bien répondu aux questionnements des apprenants.

- Il a été très professionnel et a adopté la bonne posture pour les intéresser, les rassurer et les encourager.

- Il a en parallèle effectué un travail sur les motivations communes du groupe, sur la cohésion pour les inviter à surmonter leurs conflits et travailler ensemble vers la réalisation de leurs objectifs communs.

- Les stagiaires ont été ravis de la formation dispensée.

- ❖ En conclusion M. CARRIÉ est effectivement un formateur à recommander pour son professionnalisme, sa volonté de fournir une intervention de qualité, sa gestion de groupe d'apprenants et sa pédagogie ». Amandine C



ECHANGE DU JOUR : CEDRIC CARRIE



BEL ÉCHANGE AUJOURD'HUI AVEC
CÉDRIC CARRIE, SUR LE CENTRE DE
FORMATION DES COMPAGNONS DU
DEVOIR DE NÎMES

ENGAGÉ ET PASSIONNÉ PAR SON
MÉTIER ET PAR L'ECHAFAUDAGE, IL
EST FORMATEUR INDÉPENDANT ET
TRAVAILLE POUR LA CAPEB

COMME LAYHER, TRANSMETTRE EST
SA VOCATION !



« Une construction sociale, dans une logique de développement durable »

Cédric CARRIÉ

Consultant-Formateur

en Santé Sécurité au Travail

Gestion et Prévention des risques professionnels

BUREAU GESTION DES RISQUES

26, Chemin du Pioch

34230 Adissan

Tél. **07 85 57 18 68**

Email contact@bureaugestiondesrisques.com

www.bureaugestiondesrisques.com



BGR

BUREAU GESTION DES RISQUES

Partenaire de votre gestion préventive
des risques professionnels

